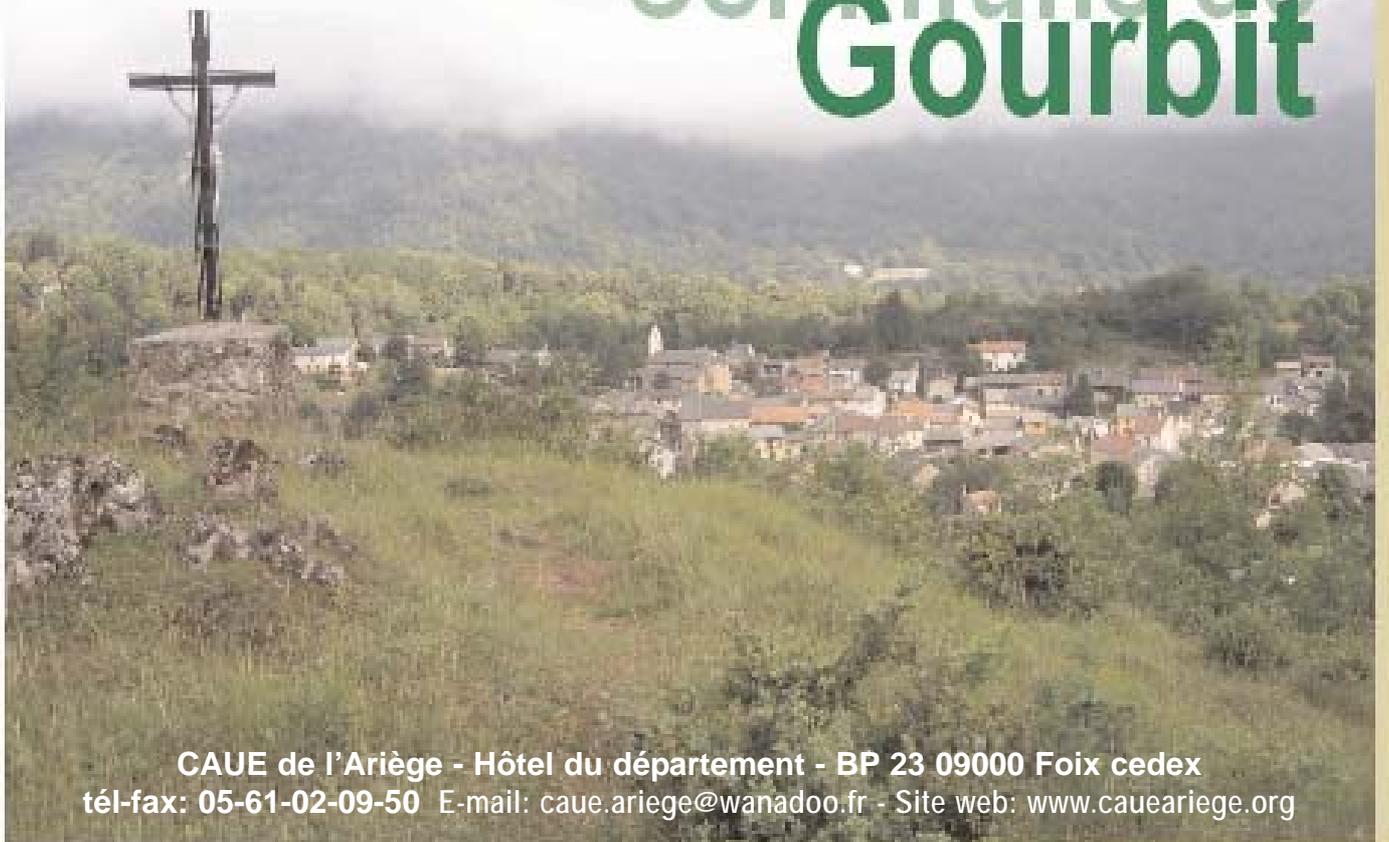


Inventaire territorial du patrimoine bâti



Commune de **Gourbit**



CAUE de l'Ariège - Hôtel du département - BP 23 09000 Foix cedex
tél-fax: 05-61-02-09-50 E-mail: caue.ariège@wanadoo.fr - Site web: www.caueariège.org



Coordination : Corinne TRIAY, architecte, chargée d'études au CAUE
Inventaire : Régis LE BOHEC, chargé de mission au CAUE
Inventaire petit patrimoine : Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE
Graphisme et mise en page : Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE
Relecture : Agnès LEGENDRE, paysagiste, chargée d'études au CAUE

Sommaire

1-Présentation générale

- 1-1 Le CAUE et ses missions
- 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis
- 1-3 Un inventaire pour quoi faire
- 1-4 La méthode employée
- 1-5 Problématique de l'inventaire dans le parc Naturel Régional

2-Présentation de la commune

- 2-1 Présentation administrative
- 2-2 Un peu d'histoire
- 2-3 Démographie récente
- 2-4 Entités paysagères de la commune

3-Les attentes de la commune

- 3-1 Analyse rapide des implantations humaines
- 3-2 Typologie urbaine
- 3-3 Typologie du bâti
- 3-4 Prescriptions architecturales
- 3-5 Bâtiments publics

4-le petit patrimoine

5-Autres propositions d'actions

- 5-1 l'entrée du village et le moulin
- 5-2 l'ancienne école
- 5-3 la « Placo » et le parking
- 5-4 la place du lavoir
- 5-5 l'aire de repos
- 5-6 le calvaire
- 5-7 la zone « randonnée »
- 5-8 la redynamisation paysagère

6-Archives et bibliographie

1 . Présentation générale

1-1 Le CAUE et ses missions

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

La principale mission du CAUE, est *la sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère*.

Cela passe par diverses interventions à plusieurs niveaux, auprès des élus locaux et auprès des particuliers :

- par une aide à la mise en place de documents d'urbanisme, PLU, cartes communales, chartes paysagères, cahiers des charges pour des opérations ciblées (OPAH, opérations façades...)
- par un soutien technique aux projets communaux (urbains, logement, bâtiments communaux...)
- par la promotion des diverses démarches de qualité environnementale par la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets, par l'intégration des normes liées aux divers handicaps, par l'intégration de matériaux non polluants et des énergies renouvelables dans les projets...
- par la volonté de préserver le patrimoine et le faire vivre et par la sensibilisation à l'identité des villages et paysages
- par des interventions pédagogiques en milieu scolaire et hors cadre scolaire pour une sensibilisation auprès des enfants à l'environnement bâti et paysager et une connaissance de leur territoire
- par la préservation et la transmission du patrimoine et des savoir-faire qui y sont liés (mise en place de chantiers écoles, d'opérations particulières en partenariat avec des organismes formateurs...)

1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis

Dans le cadre de la décentralisation dans le domaine du patrimoine, une convention a été signée en 2004 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

Cette convention comporte 3 volets :

- 1 - connaître le patrimoine par des inventaires simplifiés
- 2 - mettre en valeur ce patrimoine, par la création d'une ligne éditoriale
- 3 - conserver ce patrimoine par la mise en place de formations aux savoirs faire.

La mise en place des outils de relevés d'inventaire a été réalisée en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI), et l'Union Régionale des CAUE.

A terme, les fiches d'inventaires seront reversées sur les bases nationales du ministère de la culture.

Un inventaire pour quoi faire ?

L'inventaire est un outil de connaissance du patrimoine bâti. Le but de ce travail n'est pas d'inventorier pour "stocker" de l'information mais de regrouper des informations sur le patrimoine bâti afin de mieux le connaître et donc de le valoriser.

Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif ni d'approfondir certaines données, principalement au niveau historique. L'objectif est de donner une première connaissance des richesses patrimoniales qui pourront ensuite être reprises et complétées dans le cadre d'études plus spécifiques.

Nous cherchons à travers cette étude à répondre à une demande concrète des communes et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

1-3 La méthode employée

Travail en archives

L'inventaire débute par un travail en archives, effectué en préalable ou parallèlement à la visite sur le terrain, afin de repérer les éléments existants : données historiques, graphiques, cartographiques...

Les recherches en archives permettent d'avoir des données historiques, cartographiques, photographiques... sur le territoire étudié et donc de mieux comprendre l'histoire du territoire, l'évolution de la vie locale, les modes d'implantation des populations, du bâti, de l'industrie...

Travail de terrain et restitution des données

Les éléments les plus représentatifs du territoire sont inventoriés grâce aux fiches réalisées à partir des bases de données du Service Régional de l'Inventaire.

Ces fiches comportent les divers chapitres de la base Mérimée :

- les références documentaires
- la désignation
- la localisation
- l'historique
- la description de l'ouvrage
- l'intérêt et la protection
- le statut juridique

Des champs propres au CAUE, concernant principalement le paysage, l'architecture et les savoir-faire, ont été ajoutés dans le but de repérer les ouvrages qui pourraient servir de support à des formations, des chantiers école...

De même les photos prises sur le terrain ou aux archives sont classées dans la base de donnée Illustration.

Cela nous permettra à la fin de l'étude de reverser ce travail sur les bases nationales de l'inventaire (Mérimée pour le bâti, Illustration pour les photos).

Ces diverses données issues des recherches bibliographiques et du travail de terrain sont analysées afin de réaliser une synthèse par commune étudiée.

Le travail d'inventaire couplé aux recherches en archives et à l'étude paysagère permet d'analyser le territoire dans son ensemble, de mieux le comprendre et d'appréhender son évolution.

1-4 Problématique générale de l'inventaire sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariègeoises

L'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans le cadre de la décentralisation culturelle engagée par l'état depuis 2001. Cet inventaire vient donc en complément du travail réalisé par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) depuis quarante ans. Une collaboration existe entre le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, à qui a été confiée cette mission, et le SRI dont les outils et méthodes ont été à la fois conservés et adaptés aux nouveaux enjeux.

En effet, le principe de détection et d'étude des richesses patrimoniales, fil conducteur de l'activité du SRI, a été conservé tout en lui adjoignant un rôle central dans les problématiques de développement territorial. Ces dernières sont au coeur du projet de Parc naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariègeoises. C'est sur ce territoire que l'inventaire territorial se poursuit. Cet espace concerne 145 communes à l'ouest du département de l'Ariège et s'étend de la frontière Franco-Espagnole, et de la haute montagne, à la plaine Toulousaine.



Le développement territorial (aménagement du territoire, développement économique, touristique...) passe par une connaissance aussi exhaustive que possible des ressources afin de réaliser un diagnostic et d'élaborer des projets de mise en valeur du territoire.

La connaissance du patrimoine est avant tout tournée vers la population, afin de faire naître dans un premier temps une prise de conscience de la valeur patrimoniale de cet héritage, et ensuite d'aider à son appropriation afin de le faire vivre, tout en évitant toute dénaturation. Mais la connaissance doit aussi être un outil de développement local, en terme d'amélioration du cadre de vie: changement de destination de bâtiment, aménagement d'espaces publics ou de voirie, constructions nouvelles... L'objet patrimonial s'inscrit dans un cadre précis qu'il faut respecter. Enfin, ces initiatives doivent permettre un développement touristique et économique, par le maintien et la création d'activités: artisanat, commerce, services publics...

Problématique sur Gourbit

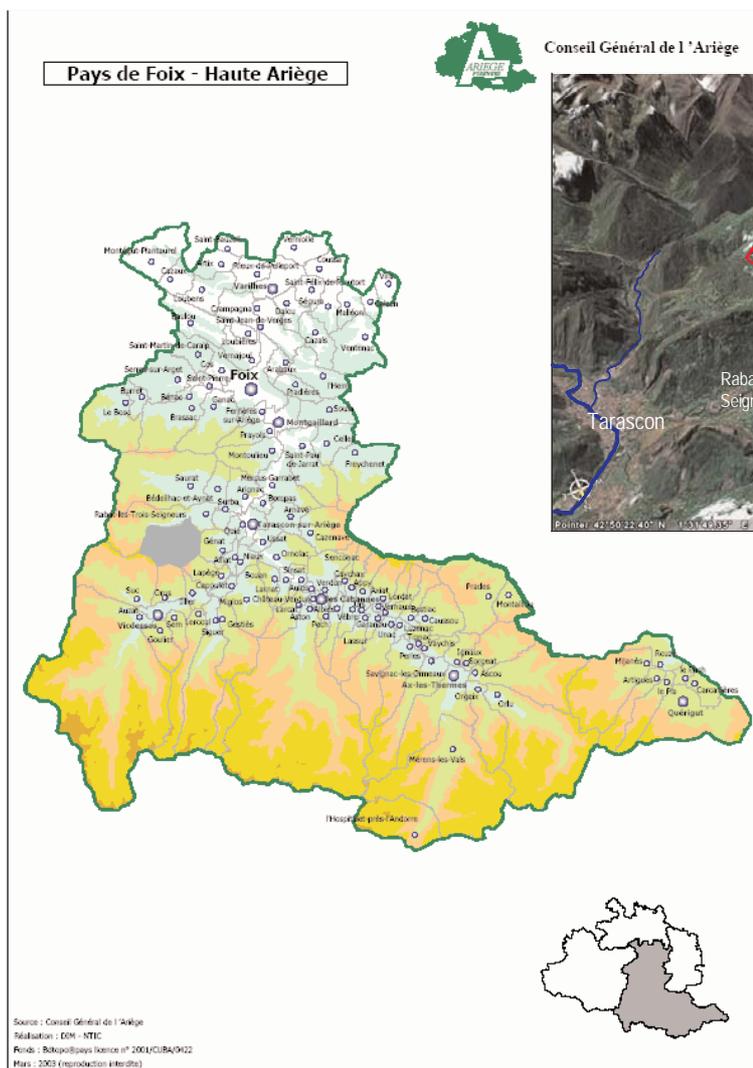
La commune de Gourbit est actuellement dans une phase de redynamisation. On est passé de 45 à 85 habitants permanents de 1999 à 2006. Plusieurs projets municipaux ont pour corollaire le développement et l'aménagement du village unique de la commune. Ceux-ci se déclinent autour de deux thématiques essentielles, la mise en valeur du bâti privé et public, et l'aménagement du cadre de vie.

Ainsi, l'ancienne Mairie-Ecole accueille actuellement des locataires et son potentiel peut envisager la réalisation de nouveaux logements. Dans le même esprit, le don d'une maison à la commune par un habitant mérite réflexion afin de dégager un projet de réhabilitation.

Au niveau de l'aménagement urbain, plusieurs projets existent. On trouve tout d'abord une réflexion globale sur les « caniveaux », plutôt un ancien ruisseau canalisé, qui révèle le caractère pittoresque de la commune. Les passages de ce ruisseau sont à repenser avec l'aménagement de la place centrale du village. On évoquera également l'aménagement des abords du lavoir, réhabilité lors des contrats de terroirs. Enfin, une aire de repos existante à l'est du village est à revoir.

2- Présentation de la commune

2-1 présentation administrative



La commune de Gourbit se situe dans le département de l'Ariège, à 22 kilomètres au sud de Foix.

Elle appartient donc logiquement au Pays de Foix Haute-Ariège, qui s'étire du Plantaurel au nord jusqu'aux frontières espagnole et andorrane au sud. Ce dernier suit l'épine dorsale que constitue la rivière Ariège.

Gourbit fait également partie du canton de Tarascon-sur-Ariège dont elle est éloignée de 5 kilomètres.

On accède au village par la route départementale 23, qui finit au village de Gourbit.

La commune de Gourbit, d'une surface de 1.795 hectares, occupe une partie du versant nord du Massif des Trois Seigneurs. Elle surplombe la vallée de Rabat d'environ 150 mètres.

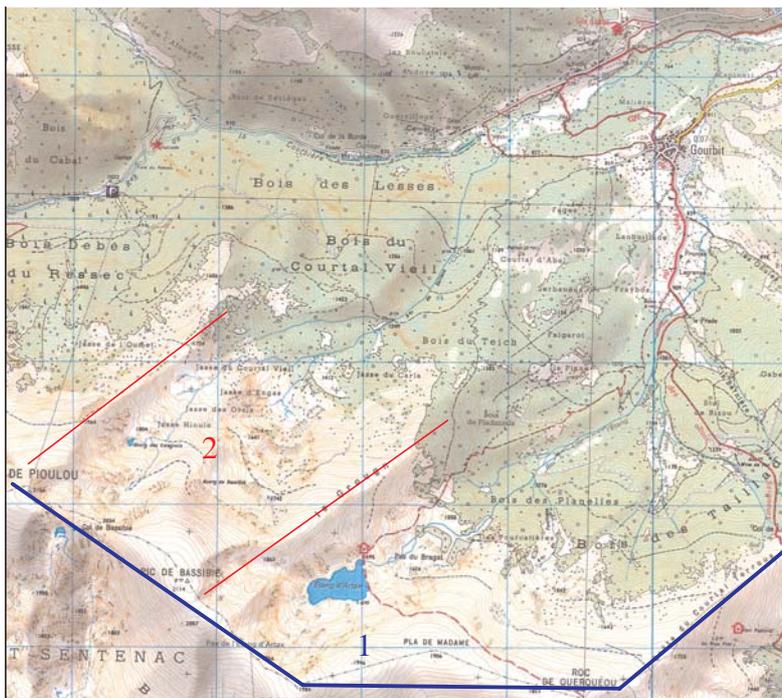
Le point culminant de la commune est le Pic de Pioulou, (2166 mètres). La limite communale nord longe le ruisseau de la Courbière (670 à 1000 mètres), qui se jette dans l'Ariège à Tarascon.

2-4 Entités paysagères de la commune de Gourbit

Gourbit est intimement liée à la vallée de Rabat. Cette dernière a été modelée par l'érosion glaciaire il y a quelques 20.000 ans. Le glacier descendait du massif des Trois-Seigneurs pour rejoindre celui de l'Ariège entre Rabat et Tarascon.

Le cirque de Gourbit devait être lié au glacier de Rabat par une « langue » glaciaire orientée sud-nord, et c'est cette dernière qui l'a formé. L'étang d'Artax et le ruisseau qui en descend sont des réminiscences de cette présence glaciaires.

Au niveau géologique, ce massif est formé de diverses roches métamorphiques (gneiss et migmatites). L'arête Est-Ouest située au sud de la commune et qui possède les pics les plus importants (1) (Pic du Pioulou, Pic de Bassibié, Pic de Boucarle), est complétée par plusieurs autres arêtes plus modestes orientées Sud-Nord (2).



Le village est situé sur le versant nord du massif, sur l'ombrée, où l'on trouve traditionnellement un terroir favorable à la forêt. Cependant, les bois entourant le village aujourd'hui sont encore jeunes. A l'origine le village était entouré de champs et de prés, comme l'indique la photo de gauche. On trouve encore par endroit les restes de haies bocagères.

De plus, la carte de Cassini n'indique pas la présence de la forêt à proximité immédiate du village, mais elle était implantée plus au sud et à l'est.

Le village s'est établi sur un plateau, à 820 mètres d'altitude. Le cirque dans lequel il s'inscrit recèle plusieurs ruisseaux qui alimentent le bourg. L'un d'eux descend de l'étang d'Artax, situé à 1700 mètres d'altitude, et marque la limite Est du village. La jeune forêt, très présente, continue de se développer et entoure désormais les habitations, elle grignote de plus en plus les anciens prés et vergers.



3- Les attentes de la commune

On l'a vu, l'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans une réflexion globale de développement et d'aménagement local. La synthèse proposée ici cherche donc à mettre en exergue les typologies locales, d'implantation du bâti et du bâti lui-même, mais également à désigner les éléments patrimoniaux à conserver et à mettre en valeur. De plus, l'étude systématique des bâtiments communaux et du petit patrimoine donne des éléments de réponse aux problématiques de la commune et permet d'orienter la réflexion vers de nouvelles thématiques.

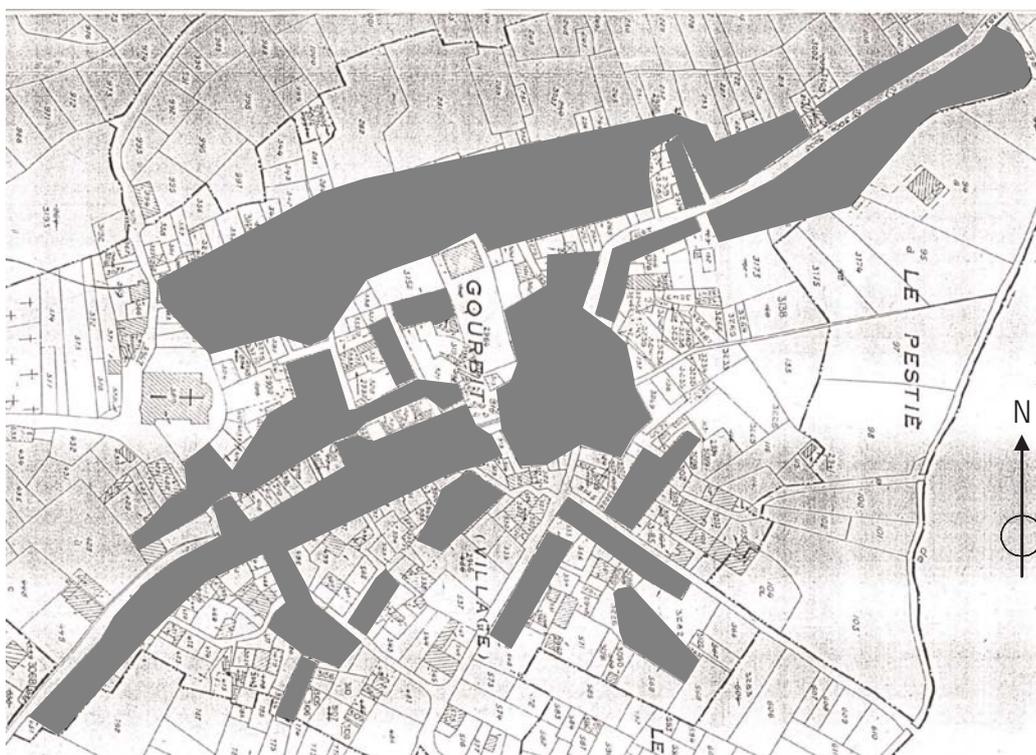
3-1 Analyse rapide de l'implantation humaine

Le village est l'unique implantation structurée de la commune. Quelques fermes isolées sont toutefois présentes à l'est et au nord-est du bourg.

D'un point de vue typologique, le bâti est constitué essentiellement d'alignements de maisons. Quelques variantes existent, en fonction de l'orientation des bâtiments, de leur rapport au relief ou à l'espace public.

3-2 Typologie urbaine

La typologie urbaine est le terme générique employé pour évoquer l'analyse du tissu urbain : îlots, voirie, alignements... La typologie permet d'une part de comprendre l'articulation et le développement du bâti, mais aussi dans son environnement (altitude, pente, matériaux, climat, parcellaire...) et enfin de définir des zones d'expansion future.



- l'alignement sur rue (en bleu)

Le premier type est composé de maisons alignées sur la rue. L'axe de communication, qu'il soit orienté Est-Ouest ou Nord-Sud, est l'élément directeur de l'alignement. Les maisons ont leur façade principale ou postérieure sur la rue et possèdent un jardin en fond de parcelle.



- l'alignement adapté à la pente (en jaune)



Cet alignement est orienté Est-Ouest. Il est situé sur le coteau nord et s'inscrit dans la pente. A l'inverse du précédent, il n'y a pas d'axe de communication sur lequel s'aligner, mais l'alignement se fait en fonction des courbes de niveau.

Ainsi les maisons ou fermes possèdent un accès au niveau des combles sur la façade postérieure.

- les alignements héliotropiques (en orange)

Il s'agit de petits ensembles, de deux à cinq bâtiments, dont les façades principales sont le plus souvent ouvertes au sud. On peut y voir une recherche d'héliotropisme, afin de profiter au maximum des rayons du soleil, en particulier l'hiver. Ils sont implantés derrière les alignements sur rue et sont composés d'anciennes fermes. La rue n'est utilisée que comme « appui », c'est-à-dire que les fermes, lorsqu'elles y apparaissent alignées, sont en fait orientées de manière perpendiculaire à celle-ci.

- L'alignement sur la place (en rose)

La place centrale du village est bordée de maisons de village dont les façades principales sont tournées vers elle. Au 19^{ème} siècle, la place avait un caractère plus fermé, puisqu'à la place de l'actuelle fontaine, se trouvait un alignement de maisons qui « clôturait » la place sur quatre côtés (cadre rouge).



3-3 Typologie du bâti

Le bâti privé

Il reste peu d'éléments anciens dans le village de Gourbit. En plus de l'usure naturelle des bâtiments, le village a été frappé deux fois au cours du 19^{ème} siècle par des catastrophes naturelles. En 1852, le bourg a d'abord été ravagé par un incendie, puis en 1875, une crue du ruisseau emporta une partie du village.

Aujourd'hui, il est composé de maisons de villages, d'anciennes fermes et de granges. Quelques bâtiments publics possédant leurs caractéristiques propres sont également à signaler.

- la maison de village.

La fonction de la maison de village est bien entendu le logement. Sa structure varie donc autour d'un tronc commun, mais l'aisance sociale des constructeurs a pu la faire évoluer. Ainsi, dans un secteur rural, la maison peut être dotée de certaines fonctions agricoles (stockage des récoltes dans les combles).

La maison de village s'inscrit généralement dans un alignement et est au moins mitoyenne sur un côté.

Au niveau des généralités, l'élévation va d'un à deux étages. Le traitement de la façade varie d'une à trois travées de fenêtres.

Au-delà, que ce soit pour l'élévation ou la façade, nous considérons qu'il s'agit d'une demeure ou d'un immeuble. L'immeuble possède plusieurs unités d'habitations (appartements), alors que la maison n'en possède qu'une.



Ce type de maison, très commune aujourd'hui, peut remonter à la fin du Moyen-Âge. Pour les plus anciennes, la partie en encorbellement a le plus souvent été supprimée pour être remplacée par un pan de mur droit.

Sur l'exemple de gauche, l'encorbellement est encore présent et l'étage est marqué par une loggia (photo de droite). Le mur est en pan de bois et torchis. De plus, la hauteur de la façade est plus importante que dans le reste du village. Il s'agit sans aucun doute de l'alignement le plus ancien de la commune.



- la ferme de village

Ce type se définit par son implantation en milieu urbain. Pour simplifier, on peut dire que ces fermes sont l'assemblage d'une maison de ville et d'une grange de ville. Elles se trouvent donc dans un alignement et sont mitoyennes d'autres éléments, maisons ou granges.

En fonction de leur implantation dans la ville, on retrouve les mêmes élévations (un étage, ou un étage et un comble en surcroît) et les mêmes traitements de façade.

- ferme à loggia et maison à loggia

La maison à loggia est une variante de la maison de village. La présence de la loggia n'influe pas sur l'implantation ou l'élévation mais marque une fonction agricole du bâtiment.

Le type de ferme le plus typique de la commune est sans aucun doute la ferme à loggia. La loggia est toujours installée en façade principale, au niveau du premier ou du second étage. Ce type de balcon pouvait tenir le rôle de séchoir. Le mur marquant le fond de la pièce est en fait une cloison en torchis. Cet élément, comme la façade principale a été entièrement enduit ou peint. Le garde-corps, à l'origine en bois, a parfois été remplacé par de la fonte.



- la grange

Les granges, en milieu montagnard, ont cette particularité de non seulement abriter les récoltes, mais également de recevoir les troupeaux. Elles doivent répondre à deux impératifs : permettre un accès à l'étable située au rez-de-chaussée et faciliter l'accès au fenil. Pour cela, les constructeurs ont parfois dû s'adapter au relief, ils s'en sont même servis pour répondre au problème.

Les granges de Gourbit s'inscrivent dans un alignement ou sont isolées sur leur parcelle.

Les premières voient leurs ouvertures percées dans le mur gouttereau, sur la façade sur rue. Les secondes ont en revanche une façade en pignon. Elles possèdent soit une porte charretière, soit une porte piétonne, soit les deux.



Elles ne comportent qu'un étage qui possède au moins une fenêtre fenière. Cette dernière est installée en façade principale, mais en fonction de l'implantation du bâtiment (photo de gauche en bas) peut également être située sur la façade latérale ou postérieure. En fonction de la dénivellation, un petit escalier en pierre permet d'accéder à la fenêtre.

La présence d'une petite ouverture carrée ou rectangulaire au rez-de-chaussée indique la fonction d'étable ou de bergerie.

3-4 Prescriptions architecturales

Un paysage construit

La **diversité des matériaux** de construction participe largement à la **qualité du bâti**. Elle se caractérise par une **richesse des teintes et des matières**. Cela est lié principalement à la nature des **matériaux** qui sont **traditionnellement issus du terroir avoisinant**. Cela permet une harmonie entre le bâti et son environnement proche.

La pierre

La pierre, prise sur place, est utilisée telle quelle ou taillée, pour construire les murs. La construction en pierre utilise une technique ancestrale qui fait la richesse du bâti traditionnel. Quelques principes doivent être respectés pour assurer la qualité des ouvrages.



Le **granit** ainsi que diverses autres roches métamorphiques, est fréquemment utilisé. Les murs sont constitués de moellons équarris, rarement assisés.



Seules les chaînes d'angles peuvent être composées de pierres véritablement taillées.



Outre le granit, le **schiste**, est également utilisé. Il est posé sous forme de plaques horizontales, comme pour le grès.

La brique

L'amélioration des voies de communication, en particulier l'arrivée du chemin de fer dans le dernier quart du 19^{ème} siècle, a permis **l'acheminement de matériaux manufacturés** faciles à mettre en œuvre et souvent bon marché.



Ainsi, la **brique de terre cuite** est utilisée pour les encadrements d'ouvertures ou les décors, comme les bandeaux. Ce type de décoration est quasi systématique sur les bâtiments de cette période (mairie, écoles, villas...).



Torchis et pans-de-bois

Cette technique de construction est très ancienne. Son expression la plus connue est celle des maisons de villes médiévales mais l'habitat rural en a également bénéficié.



Le torchis est composé de terre grasse et de paille hachée. Il est employé comme remplissage entre la structure en bois.

Matériaux locaux utilisés

Cette technique, simple, apporte de la légèreté à l'édifice, en particulier au niveau des étages. Elle est couplée à une maçonnerie en pierre au rez-de-chaussée et sur la façade postérieure.

Le bois



Comme la pierre, le bois est un matériau qui a toujours été utilisé. Dans les bâtiments traditionnels, on le trouve pour les **huisseries**, les **encadrements des ouvertures**, sous forme de **bardage** pour les granges, ou de garde corps pour les balcons.



Ce qu'il faut retenir

Prendre les matériaux de construction sur place, les bâtir pour élever sa maison, c'est le fondement de l'architecture vernaculaire. Les difficultés de transports des matériaux, la simplicité des outils de construction expliquent cette démarche.

De tout temps, et jusque dans les années 1950, la **chaux** a été la **composante exclusive des liants de maçonnerie et d'enduit de façade**. Ainsi, traditionnellement, les habitations sont enduites à la chaux, alors que les granges et autres bâtiments agricoles sont laissés en pierre apparente.

Les enduits

La plupart des maisons de village étaient protégées par un enduit. Bien que leur architecture puisse avoir un caractère banal et régulier, cet enduit les met en valeur et anime les alignements de bâti le long des rues dans les villages.



La plupart des **enduits** sont teintés. Soit ils prennent l'aspect **du sable de rivière** utilisé, soit ils sont recouverts d'un **badigeon coloré**. La palette de couleurs va donc du beige clair ou gris foncé, en passant par des couleurs plus vives, qui ont fané avec le temps et qui paraissent pastel voir ternes aujourd'hui.



Les décors

Les façades sont souvent pourvues de **décors**, plus ou moins travaillés. C'est le cas notamment des **chaînes d'angle et des soubassements**. Ceux-ci sont soit peints, soit portés en surépaisseur de l'enduit.



Une chaîne d'angle portée en surépaisseur de l'enduit.



Chânes d'angles et soubassements peuvent également être en pierre, recouverts d'un enduit ou d'un badigeon ou bien laissés nus.



Les décors se retrouvent également dans quelques **détails**, comme les **dates portées** sur des linteaux de portes ou des plaques, mais aussi les **sculptures**, venant en appuis de fenêtres ou sur les **consoles en pierre supportant les balcons**.

Ce qu'il faut retenir

Lors de rénovations, il est fréquent de voir les enduits de façade refaits. L'utilisation de produits « prêts à l'emploi », déjà teintés dans la masse, et la mise en œuvre mécanique, amène à des revêtements de façades totalement uniformes, dénaturant le bâtiment. De même des joints trop marqués, « beurrés », n'ont rien à voir avec les enduits à pierre vue liés à l'usure du temps.

Il est donc intéressant de repérer les teintes mais aussi l'aspect des enduits existants, souvent lié à la mise en œuvre, pour garder au bâti sa nature.

Les **pleins** (les murs) **dominent** toujours largement sur les **vides** (portes et fenêtres), et il convient de respecter cet équilibre le mieux possible.

La disposition et la forme

Traditionnellement, **fenêtres et portes** de l'habitat étaient relativement **étroites et organisées en travées**, de manière à donner une harmonie à la façade.



Elles se sont élargies au fil du temps, d'abord dans un but hygiéniste (ventilation, lumière) puis de confort (vue). Ces ouvertures ne concernaient que la façade principale, puisque les maisons étaient intégrées à des alignements, donc souvent mitoyennes en pignon.

La fonction utilitaire de la majorité du bâti de Gourbit a réduit le nombre des travées, l'esthétique passant au second plan.



Les linteaux des portes et des fenêtres sont de forme **rectangulaire ou en arc surbaissé**, plus rarement en arc plein cintre ou en anse de panier.

Les menuiseries

La **menuiserie** est un **élément constitutif de la façade** et son traitement a un impact sur sa perception.

Dans l'habitat traditionnel, les **menuiseries ont toujours été en bois**. La peinture protège le bois des portes, fenêtres et volets des intempéries.



Les encadrements des portes et des fenêtres peuvent être en pierre ou en bois.

Pour les portes, quand les montants sont en bois, ils reposent sur des socles en pierre, afin d'éviter le pourrissement.



Ce qu'il faut retenir

LES MENUISERIES EN PVC

Il est tentant d'utiliser des matériaux préfabriqués comme le PVC car ils paraissent robustes et demandent peu d'entretien.

Ils présentent cependant la particularité d'avoir des profils menuisés très épais qui obturent la lumière et modifient le rapport des pleins et des vides de la façade. De plus, ils soulèvent de nombreuses questions en terme de recyclage et de risque sanitaire lors de la combustion.

Les volets

Les **volets** ont une grande **importance dans l'habitat**.

Ils ont d'abord un rôle de **protection** évident contre les intempéries.

Ils apportent de la **couleur** sur les façades et **soulignent les proportions des ouvertures**.

Le volet à lames

C'est le volet le plus classique. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.



Le volet persienné

Présent sur la commune, c'est la fabrication la plus aboutie.

Un volet persienné est un volet en bois (ou en métal) constitué d'un cadre et de lamelles horizontales inclinées, sur tout ou partie de sa hauteur. Les lamelles peuvent être fixes ou mobiles.



Le volet roulant

Ce type de volet n'est apparu que récemment, vers 1900, et uniquement en milieu urbain sur les devantures de magasin.

Aujourd'hui, il est souvent utilisé en rénovation. Sa mise en place doit être effectuée de manière à intégrer les coffres de volets roulant dans l'embrasure des ouvertures.



Les menuiseries en bois sont toujours préférables, soit conservées en l'état, soit refaites à l'identique.

Ce qu'il faut retenir

Les volets bois, même s'ils n'ont plus de fonction, doivent être maintenus pour conserver l'équilibre de la façade.

La toiture

Les **toits** dessinent au loin la **silhouette des villages**, sur un fond de ciel ou un rideau d'arbres plus sombre.

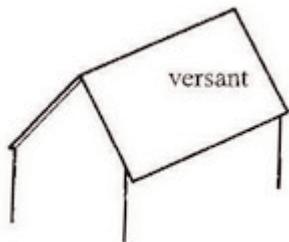


La forme

Les formes de toitures varient selon le volume du bâti et sa nature.

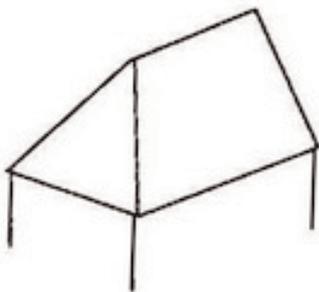
Toit à deux versants

Forme de toiture la plus répandue. Simple, elle se retrouve sur les maisons de village, les fermes, les granges ou même certaines remises.



Toit en croupe

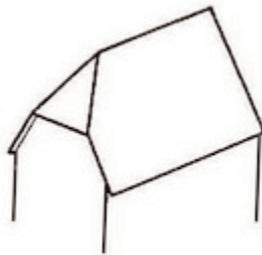
Toiture plus complexe comprenant trois à quatre versants. Jusqu'à la Première Guerre Mondiale, elle se retrouve généralement sur les maisons et demeures de grande envergure (villas thermales, maisons bourgeoises).



Puis on en rencontre sur certaines fermes ou granges dans l'habitat pavillonnaire.

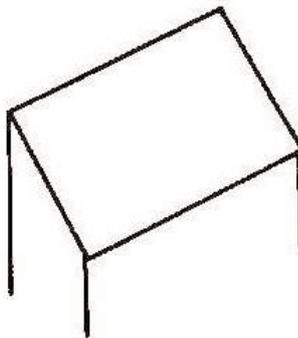
Toit en demi-croupe

Variation du toit en croupe, très développé sur les bâtiments construits de 1880 à 1940.



Toit en appentis

Toiture la plus simple, servant généralement de couverture aux dépendances, abris ou remises de jardins.



La couverture

La couverture traditionnelle montagnarde est l'ardoise. Cela tient d'abord à la présence du matériau à proximité et ensuite au fait que les propriétés du bâti, avec un toit à forte pente, pour une évacuation plus rapide de la neige.



La technique dite du **pureau dégressif** (grande ardoise en bas du toit et petite en haut) était celle employée majoritairement. De plus, les ardoises étaient toujours arrondies, dites « en écailles de poisson »

Forme et couverture



Les détails

Un **soin particulier** est apporté à la **liaison entre le mur et le toit**, qui constitue un élément fonctionnel et esthétique important de la maison.



En milieu rural, le toit débordant est systématique. Il permet de protéger la façade principale et les balcons des intempéries, en particulier l'accès aux portes d'entrée.

Carte des bâtiments étudiés



3-5 Les bâtiments publics



La définition d'ensembles et le classement en typologie ne s'appliquent plus ici. On fait face à des unicas, c'est-à-dire des bâtiments uniques, qui ne s'inscrivent pas dans une typologie locale. En revanche une étude au niveau cantonal ou départemental permettrait d'établir des similitudes entre ces bâtiments et ensuite de réaliser des typologies.

- l'église



L'église se situe à l'ouest du village, sur un petit promontoire. Elle domine donc le village et offre une vue intéressante. Les abords de l'église ont été réaménagés récemment et permettent une déambulation au tour du monument. Une partie de l'ancien enclos paroissial sert aujourd'hui de parking. De cet enclos, il reste le muret au sud ainsi que le portail en fer forgé.



Cet espace était occupé jusqu'en 1855 par le cimetière, mais dans une délibération du 15 octobre 1854, le Conseil Municipal décide d'en créer un nouveau sur un terrain de 12 ares au Cantaillou puisque « vu le nombre déjà considérable des morts dans la commune (...) le cimetière ne peut pour ainsi dire recevoir de cadavre... ».

L'église paroissiale Sainte-Trinité de Gourbit, possède une orientation traditionnelle Est-Ouest. Les éléments les plus remarquables sont ses peintures murales ainsi que son mobilier. Le retable, du 18^{ème} siècle, fut classé au titre des Monuments Historiques le 20 janvier 1966.

La façade occidentale est dotée d'un clocher-mur à trois baies. Elle possède également une petite tour d'escalier percée de deux jours en archères.

Au sud, on trouve un porche, réalisé en 1896, qui abrite un bénitier en pierre. Certaines sources indiquent que la porte daterait de 1597, mais nous n'avons pas pu le vérifier.



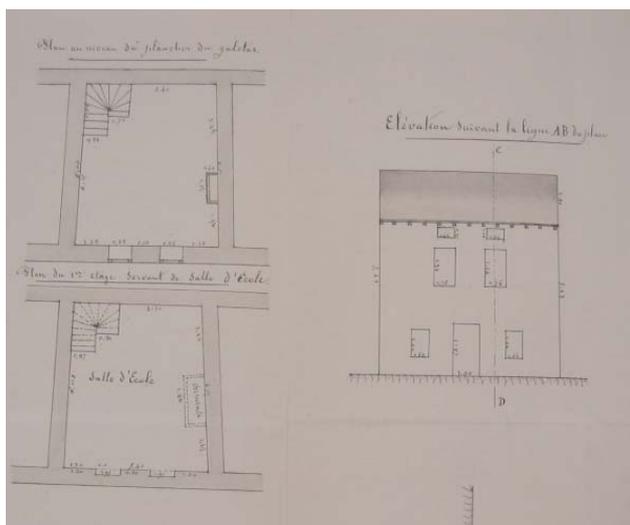
La nef est dotée de deux bas côtés, dotés de deux travées. La sacristie vient s'appuyer sur le bas côté sud, près du chevet (photo de gauche). Ce dernier est à trois pans, percé de deux baies et d'un oculus en partie haute.



Quelques opérations d'entretien et d'embellissement sont à réaliser. Les murs doivent tout d'abord être enduits, travail déjà exécuté sur la façade occidentale. L'enclos doit être réhabilité, en préservant le mur de clôture et en rénovant le portail qui commence à se détériorer. Un aménagement plus général de l'accès et de l'environnement proche du monument doit être établi, en prenant en compte l'arbre de la liberté et la borne-fontaine.

- l'école

L'histoire de l'enseignement à Gourbit débute dans les années 1860. La première trace de la location d'une maison d'école et d'un logement pour l'instituteur date de 1864. Ces années, rappelons le, sont celles de l'apogée démographique de la commune. Ainsi, en 1868, la commune comptait 115 élèves.



En 1866, on projette d'acheter une maison afin de l'utiliser comme maison d'école et de logement pour l'instituteur. Un plan est même dressé par l'agent voyer cantonal (photo de gauche).

Ce projet n'est pas mené à son terme et en 1868, il est question de construire une maison d'école. Un projet, estimé à 6.725 Frs est dressé par l'architecte départemental, M. Fiquet. La maison sera composé d'une « salle de classe de 57 m², pour 55-60 élèves, une cave, un vestibule avec cage d'escalier (...), un préau de 75 m², sur lequel il convient de construire deux cabinets d'aisance pour le maître et les élèves. Le premier étage (...) comprendra trois chambres et une cuisine ».

Ce projet se heurte à des considérations plus prosaïques, puisque ces années sont marquées par des enjeux agricoles. En effet, certains éleveurs préfèrent destiner « l'affectation des fonds à l'acquisition des bois et montagnes des Messieurs Bergasse (...) pour (leurs) bestiaux ».

C'est d'ailleurs ce qui se passera en 1872, puisque qu'à la suite des élections municipales et d'un changement de Conseil Municipal, ce dernier refuse à la majorité l'utilisation des 2.000 Frs de secours donnés par l'état pour la construction de l'école.

En 1875, l'école n'est toujours pas construite, le Conseil Municipal évoque le 19 septembre la « lourde charge pour payer la dette des montagnes achetées à MM Bergasse, qu'elle (la commune) n'a d'autre moyens de se procurer de l'argent que la vente des denrées alimentaires, qui précisément cette année est excessivement mauvaise et prévoyant la difficulté qu'elle aura pour payer les impositions déjà votées », l'assemblée « ajourne à l'année prochaine (1876) la construction de la maison d'école, l'emprunt et l'imposition ».

L'école sera finalement construite et réceptionnée le 9 septembre 1878 par M. Fiquet.

A partir de 1871, il est également question de la création d'une école de filles et après divers projets, une délibération du Conseil Municipal de 1885, avalise l'acquisition d'un bâtiment en vue de l'installation de l'école.

L'école actuelle est le résultat d'un projet amorcé en 1893. Le 23 août, le Conseil Municipal affirme dans une délibération l'intérêt de la construction d'un nouveau groupe scolaire. Les plans du premier projet, prévu pour deux classes, sont dressés par M. SAURET, architecte, le 13 avril 1896 et modifiés le 15 octobre 1897 (photo de gauche). Ils seront remplacés en 1899 par un projet pour trois classes (ci-dessus).

L'adjudication des travaux est entérinée le 20 janvier 1899 et c'est l'entrepreneur Jean MAURY qui est chargé des travaux, pour la somme 26.399 Frs. Les travaux sont reçus en 1901.

Cependant, le bâtiment actuel ne correspond pas aux plans dressés en 1899.

On garde les deux préaux aux pignons, mais le nombre de travées ainsi que l'élévation sont différents. Le bâtiment construit comporte un étage contre deux prévus sur la partie ouest, et sept travées contre six prévues. On a donc préféré allonger le bâtiment plutôt que de le rehausser. Le principe du clocheton a été gardé mais celui réalisé est plus modeste. Les deux travées de droites empêchent l'ordonnement de la façade et peuvent faire penser à une adjonction postérieure. On peut dire que l'école actuelle est un compromis entre les deux projets.

Ce bâtiment possède une façade d'environ 35 mètres de long. On trouve un soubassement en pierres apparentes, qui dénotent avec le reste de l'élévation enduite et peinte. Il est percé de trois jours de cave. Chaque niveau est marqué par un bandeau de briques. Ces dernières sont également utilisées sous forme décorative pour marquer les encadrements des ouvertures. La porte d'entrée se situe au niveau du clocheton et est décentrée sur la gauche. Tous les linteaux sont surbaissés et possèdent un claveau en pierre peinte.

Le cahier des charges de 1899 nous indique que les murs sont composés de moellons et que la pierre de taille sera utilisée pour les chaînes d'angle ainsi que pour les encadrements des ouvertures et les marches.

En 1938, la Mairie est installée dans une des pièces de l'école.

- le Moulin



Le moulin de Langoust est situé à l'entrée du village. Il semblerait que son implantation remonte au moins au 14^{ème} siècle (voir historique). Il est composé d'un petit canal d'amenée, d'une retenue d'eau, du bâtiment principal et d'un canal de fuite qui a été enterré récemment. Il a été réhabilité et est aujourd'hui occupé par un restaurant. L'ancienne grange sert aujourd'hui aux ateliers municipaux.

Son élévation est composée d'un étage de soubassement et d'un rez-de-chaussée. Il possède un plan en L et une toiture à croupe couverte en ardoise. Les murs sont composés de moellons équarris. Un imposant contrefort soutient l'angle nord-est. Les ouvertures sont de petites tailles, ce qui reflète la fonction utilitaire du bâtiment.

- la Mairie

La Mairie actuelle est de style contemporain. Son inauguration a eu lieu en avril 2006.

Il s'agit d'un bâtiment de plain pied au plan en L auquel on a adjoint une salle de réception. L'entrée se fait au nord, par la terrasse. La toiture à deux pentes est en tuile teinte de couleur bleue.

Ce bâtiment apparaît comme le symbole de la volonté communale de relancer une dynamique locale.

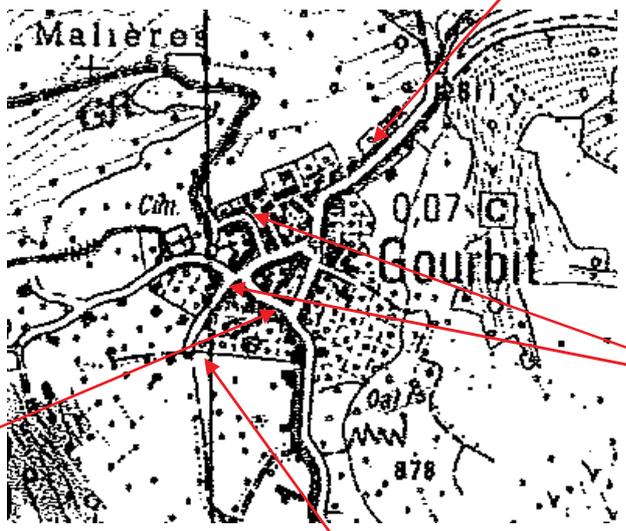
4 Le petit patrimoine

1- Eléments recensés

- 6 bornes fontaines
- 3 fontaines-abreuvoirs
- 1 fontaine monumentale
- 1 lavoir-couvert
- 2 croix
- 1 calvaire et son chemin de croix

Au total la commune compte 14 éléments de petit patrimoine.

Les croix



Les fontaines



Exemple de borne fontaine

Rigole d'écoulement en pierre



Le lavoir couvert

2-Particularités liées à la commune sur le petit patrimoine bâti

La commune ne possède pas de hameaux et la totalité du petit patrimoine se concentre dans le bourg. La majorité du patrimoine est lié à l'eau (11/14) et on trouve également, avec le calvaire et deux croix, un patrimoine religieux.

3-Les actions mises en place

La commune a réhabilité le lavoir dans le cadre du contrat de terroir en 1999.

4-Les projets

La commune n'a pas de projets en ce qui concerne le petit patrimoine bâti du village mais souhaite agir sur le petit patrimoine montagnard. Elle souhaite réhabiliter les cabanes du lac d'Artax, certains orris situés sur le chemin du lac d'Artax et certaines terrasses dans le cadre de milles et une terrasses d'Ariège.

Le restaurant du moulin et le lac d'Artax encouragent la visite du village après le repas ou la randonnée, la municipalité souhaite à cet effet soigner l'image du village en réhabilitant le patrimoine bâti.

5-Propositions d'actions

Indiquer à partir du village le lavoir-couvert situé à la sortie du village, ce patrimoine mérite d'être réhabilité même si celui-ci a déjà bénéficié d'une réhabilitation dans le cadre des contrats de terroir. Il serait intéressant d'installer un petit panneau explicatif (date, historique, alimentation, fonction). Le lavoir comprend à l'intérieur un repose linge qu'il faut préserver.

Le calvaire et le point de vue qu'il offre gagne également à être indiqué à partir du village par des panneaux directionnels.

Les fontaines sont intéressantes car elles donnent une homogénéité au village, de plus, le marbre utilisé pour les bacs des abreuvoirs doit être conservé et mis en valeur.

5 Autres propositions d'actions

La commune de Gourbit s'est lancée dans une politique d'aménagement et de développement, à la fois touristique et urbanistique. La dernière réalisation est la construction de la mairie dans le bas du village, cette dernière a été inaugurée au début de l'année 2006.

La question de l'aménagement du village doit être envisagée de manière globale. Il s'agit en fait de saisir qu'une action menée au niveau du moulin doit l'être en cohérence avec les autres actions, d'un point de vue esthétique comme de celui de la « valeur » de ces modifications, des moyens engagés dans chacune d'elles. De plus on se doit de relier ces aménagements entre eux. Ainsi, la réfection de la place centrale ou de la « goule » doit se faire en harmonie avec la situation du reste du village et de la réhabilitation des immeubles Laguerre.

5-1 l'entrée du village et le moulin



L'entrée du village est marquée par le moulin, plusieurs fois centenaire, et un pont qui enjambe le ruisseau de l'étang d'Artax. Le Moulin a déjà été réhabilité, et est aujourd'hui occupé par un Restaurant. La commune envisage également de le remettre en eau. Le canal d'amenée et le bassin de rétention sont encore en place, mais des problèmes d'étanchéité doivent être réglés.



Les derniers travaux, renforcement et sécurisation des abords du ruisseau, création d'une passerelle, ont également permis de canaliser la sortie des eaux du moulin. Il reste donc la partie postérieure du moulin (bassin et canal) à traiter. Une meilleure intégration de la cuve de gaz est aussi à envisager. De plus,

le parking doit être terminé. Il pourrait même changer d'affectation puisque la nouvelle mairie possède une aire de stationnement à quelques pas du restaurant qui peut être utilisée. L'engazonnement de cette surface et sa séparation de la route par une haie arbustive permettrait l'aménagement d'une zone de loisirs ou de détente pour les clients du restaurant.



Une réflexion porte actuellement sur la création d'une passerelle entre le moulin et la grange afin d'utiliser la surface de la grange pour le restaurant. Il nous semble aussi envisageable de réaliser une terrasse devant le moulin afin d'éviter une détérioration trop importante du bâti.

Les abords de la route doivent également être revus, que ce soit devant le parking, dans le virage au niveau de la grange ou au niveau du muret de clôture du moulin. La façade de la grange devra également être revue (traces de ciment

disgracieuses). Un enduit à la chaux pourra être posé. Les ouvertures seront aussi à revoir, en particulier les volets. La position du container à poubelle devra être changée.

Nous renvoyons également aux propositions réalisées par le CAUE sur l'aménagement du moulin et de ses abords en 1994, 1999 et 2002.

5-2 l'ancienne école



L'ancienne mairie-école se situe à l'entrée du village, sur la droite. Elle surplombe la route et possède un excellent point de vue sur le village. Cette école est typique de la vague de construction de la Troisième République, avec l'omniprésence de la brique. Elle est toutefois originale par sa travée d'entrée, surmontée d'une excroissance faisant penser à un pigeonier.

Elle possède déjà des logements et il est question d'en réaliser de nouveaux dans le bâtiment de l'ancienne mairie.

Il faut toutefois revoir son accès, qui ne permet pas d'avoir une bonne visibilité lors de la descente vers la route. La petite place servant de lieu de stationnement doit aussi être réaménagée.

L'escalier d'accès à la cour de l'école, ainsi que celui d'accès à la route nous montre la nécessité de garder un espace piéton. Ce dernier peut donc être marqué, par un traitement de sol différent de l'aire de stationnement. La partie stationnement devra être en rapport avec le nombre de locataires de l'école et d'éventuels visiteurs. Une haie remplacera l'actuel grillage en limite de la place. Une partie gazonnée ou fleurie pourra être installée dans le fond de la place.



Accès à l'ancienne école

La zone de stationnement

L'ancienne cour doit être destinée aux logements afin qu'ils bénéficient d'un espace extérieur privatif.

L'ancienne cour de l'école

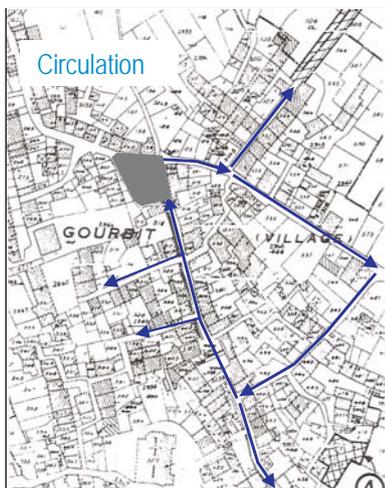
5-3 la place et le parking



La place principale du village se trouve au carrefour des deux rues principales du village. L'espace à aménager compte la place ainsi qu'un parking et une fontaine.

Par son rôle central, cette place doit être un lieu de croisements, d'échanges. On doit donc y trouver des couleurs chaleureuses, en particulier sur les façades. De plus, elle est traversée par un « ruisseau », aujourd'hui canalisé et recouvert de plaques de ciment. A l'emplacement des jardinières, une zone piétonne limitant le passage des véhicules (en bleu ciel) peut être aménagée. La circulation doit également être redéfinie, puisque le croisement entre véhicules est difficile dans les rues riveraines.

Etat actuel



Le revêtement de sol de l'aire de stationnement doit être revus sans être trop « urbain ». Il faudra supprimer le pan de mur existant le long de la rue, mais garder le muret et le petit espace fleuri. On pourra adjoindre à ce dernier une haie végétale, un petit muret ou un garde-corps.

Les façades des maisons environnantes pourront également faire l'objet d'un ravalement.

Le sens de circulation automobile pourrait être revu afin de faciliter le croisement des véhicules et de mettre en valeur le ruisseau.

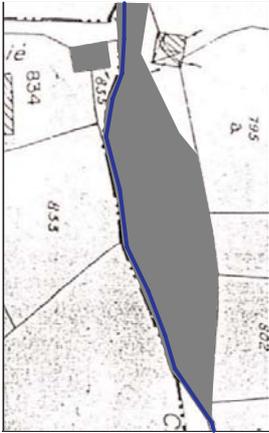
La rue comprise entre la place et l'église devrait être à sens unique, dans le sens de la descente, la montée se faisant par le rue nord.



Ce ruisseau, la Goule, est à sauvegarder en priorité. Il symbolise parfaitement la présence et l'importance de l'eau à Gourbit, qui est également marquée par les fontaines et le lavoir. Le ruisseau a la particularité d'être profond et large, c'est pourquoi à l'origine il était enjambé par des dalles en pierre. Elles sont aujourd'hui trop souvent remplacées par des dalles en béton. Un effort particulier doit être fait afin de remettre en place ces pierres.

Le village étant un lieu de promenade pour les visiteurs, il serait intéressant de mettre en place un lieu de repos.

5-4 place du lavoir



Le lavoir se situe au sud du village. Il a fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre des contrats de terroir, mais est peu entretenu, ce qui entraîne sa dégradation.

Un espace non qualifié amène à un chemin rural et dessert une habitation récente.

Les terrains qui se situent dans la continuité de cette place pourraient être ouverts à l'urbanisation. Il faut donc tenir compte dans l'aménagement d'un possible accès pour les véhicules.

L'espace peut donc être scindé en deux parties:

- une zone engazonnée et plantée, équipée de bancs
- une zone stabilisée pour le passage des véhicules



5-5 l'aire de repos



Le long du ruisseau de l'étang d'Artax, se trouve une aire de jeux. L'aménagement existant peut être amélioré par la mise en place de mobilier.

Cette zone (en rouge ci-dessus) est d'autant plus intéressante que la réalisation d'une promenade arborée (en jaune) le long de la rive droite du ruisseau jusqu'au moulin (en bleu), est relativement aisée et demande peu de moyens.

Elle pourrait, après sécurisation de la passerelle ci-dessus et des abords du ruisseau, permettre la réalisation d'un tour complet dans le village, en goûtant aux richesses des paysages (ci-dessous les anciens vergers) et d'une ballade dans un village de caractère.

Les murets qui entourent souvent les jardins doivent être conservés, ils donnent un cachet pittoresque indéniable au village.

La réalisation d'un itinéraire permettant aux visiteurs d'aborder les éléments de patrimoine, bâti ou petit patrimoine, est également à envisager. Afin de faciliter et d'agrémenter cet itinéraire, il serait préférable d'emprunter les anciens chemins, qu'il faudrait entretenir et mettre en valeur, notamment par le maintien des murets déjà cités.



5-6 Les toitures

Avant de pouvoir utiliser le terme de « village de caractère », des efforts devront être entrepris au niveau du bâti privé, en terme d'embellissement de façade et de réfection de toiture. Le lancement d'une « opération ardoise » est urgent afin de stopper la pose de tuiles canal ou mécanique sur les maisons.

Cette vue des toits montre la diversité des coloris et révèle la nécessité d'une réhabilitation de l'ardoise.



La simulation ci-dessous montre ce à quoi pourrait ressembler le village vu du calvaire.



5-7 Le calvaire



Le calvaire situé au sud-est du village domine ce dernier et offre ainsi un point de vue intéressant. Son accès devra être revu et sécurisé. D'une part, aucun stationnement n'est possible au niveau de la route et le chemin d'accès, particulièrement la partie basse, devra être aménagé, la signalisation est par exemple inexistante.

Au niveau du stationnement, quelques places (trois ou quatre) devraient suffire. Leur implantation pourra être parallèle à la route actuelle, ou bien être établie sur un des terrains attenants, n'accueillant aucune activité particulière. L'étroitesse de la route nous fait privilégier la seconde option.

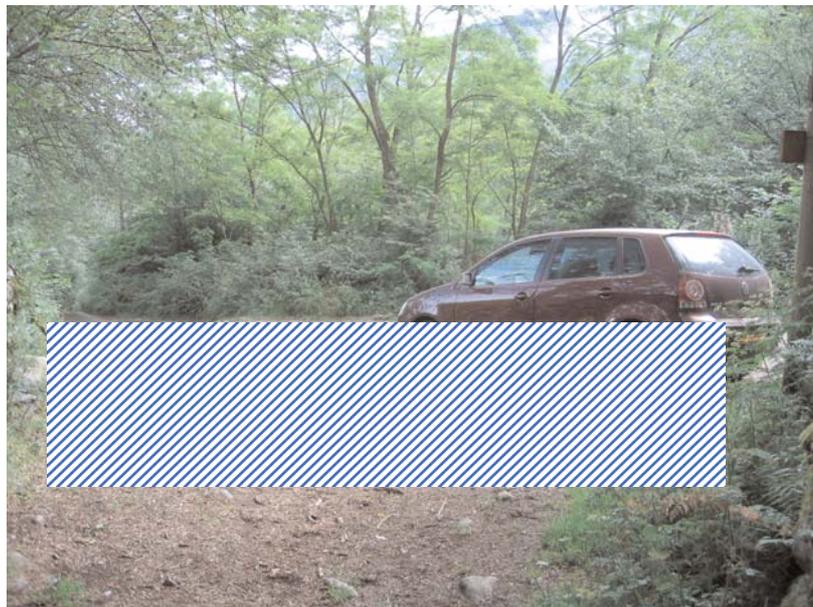
Le bas du chemin partira de cette zone de stationnement. Il devra être élargi et marqué au niveau du traitement du sol. La petite statue située au pied de la côte méritera d'être mise en valeur par une intégration dans une niche maçonnée. Le chemin de croix d'accès au calvaire sera également à revoir (mise en valeur de certaines croix). La question de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pourra être une problématique à développer.

Enfin, le calvaire proprement dit, principal élément du petit patrimoine de la commune, pourrait être mis en valeur, par la réalisation d'une terrasse au nord, dans le prolongement du chemin. Ce belvédère sur le village sera sécurisé par la mise en place d'un garde corps en bois.



5-8 zone de départ des randonnées

La route partant du village vers le sud finit par former un cul de sac. C'est ici que les véhicules des randonneurs se rendant à l'étang d'Artax ou réalisant le tour des Trois Seigneurs stationnent. Le stationnement est rendu malaisé par la petitesse de l'espace, l'aire ne peut accueillir plus de 5 à 6 voitures.



Les travaux les plus importants relèvent d'un aplanissement de la zone (en hachuré ci-contre) afin de faciliter les manœuvres des véhicules. Il faudra tout d'abord creuser avant d'égaliser le terrain.



Les murets en pierre sont à conserver au départ des chemins et même le long de la route menant au village. Cependant le percement d'un d'entre-eux permettrait de créer de la place dans un des champs attenants, pour augmenter le stationnement.

5-9 la redynamisation paysagère

Une des problématiques inhérentes aux communes de montagne est la progression de la forêt. L'abandon progressif des activités agro-pastorales depuis cent ans a permis à la forêt de reprendre le terrain gagné par l'homme depuis l'époque médiévale. Cette conquête est une nuisance en terme de qualité paysagère et peut représenter un risque pour les rares bâtiments isolés.



Les murets ou talus évoqués précédemment étaient à l'origine les délimitations des propriétés. Ce maillage progressif a donné le paysage de type bocager qui dominait les abords du village de Gourbit. En effet, si l'on s'attarde sur la structure parcellaire du village au 19ème siècle, on remarque une densité et un enchevêtrement des propriétés à proximité des maisons et fermes. Toutes ces parcelles, de petites surfaces, étaient occupées par des potagers et des jardins (en rouge ci-contre). A une distance plus importante, les jardins étaient remplacés par les champs et les prés.

La photo ci-dessous nous montre la situation actuelle, on peut voir que les jardins sont encore exploités à proximité du village (à droite en rouge) et que les prés (en jaune) sont peu à peu isolés dans la forêt.



D'autres éléments du patrimoine montagnard, comme les terrasses, sont également en danger. La photo ci-contre nous montre que les terrasses de Gourbit, particulièrement nombreuses sur le versant ouest, « face au village », sont marquées par les premiers éléments de la reconquête forestière (genévriers, bouleaux puis frênes).

Il ne s'agit pas de retrouver la situation d'il y a un siècle, la forêt a sa place en montagne, mais il est important de stopper son avancée, surtout à proximité des villages.

Toute action ne pourra être possible que si plusieurs principes sont respectés. La concertation entre tous les acteurs du territoire, habitants, élus et institutions, devra être de mise. Ensuite, chaque tentative devra être élaborée à l'échelle d'un territoire plus important que celui communal, afin de mobiliser toutes les ressources disponibles. Le Parc Naturel Régional peut répondre à ce type de problématique.

Une des solutions passe par une intervention publique. Beaucoup de terres de montagnes sont communales, et il s'agit pour les collectivités de relancer directement, ou de soutenir, l'activité agro-pastorale. La seconde hypothèse est celle déjà en cours, c'est-à-dire le soutien financier et les encouragements donnés aux éleveurs. Les agriculteurs locaux devront également être encouragés pour cultiver certains champs avec des espèces végétales traditionnelles qui pourront servir de matériaux de construction (chaume), environnement et qualité architecturale sont intimement liés.

5-Sources et bibliographie

Archives conservées aux Archives départementales de l'Ariège

Thème	Cote	Titre
Administration communale	2 O 694	Mairie, Ecoles
Administration communale	2 O 695	Eglise, presbytère, cimetière
Administration communale	2 O 696	Eau
Administration communale	2 O 697	Biens et revenus communaux, affaires diverses
Voirie	3 O 618	CIC 28, travaux neufs et grosses réparations, Gourbit -Surba, 1852-1885
Voirie	3 O 619	CIC 28, Terrains, Gourbit -Surba, 1855-1887
Voirie	3 O 620	CIC 28, Alignements, Gourbit -Rabat, 1852-1868
Voirie	3 O 1273	Gourbit, CVO 1 et 2 (p.CD23), 1878-1909
Voirie	3 O 1274	Gourbit, CVO 3, 1904-1913, Plans
Voirie	3 O 1744	Gourbit, Chemins ruraux
Voirie	3 O 1824	Gourbit, Voirie Urbaine, 1873-1892
Cadaastre	3 P 661	Atlas portatif, plan napoléonien
Cadaastre	3 P 1861	Matrice des propriétés foncières, 1834-1914, fol° 1-802
Cadaastre	3 P 1862	Matrice des propriétés foncières, 1834-1914, fol° 803-1298
Cadaastre	3 P 1863	Matrice des propriétés bâties, 1882-1911
Cadaastre	3 P 1866	Matrice des propriétés bâties, 1911-1952
Impôts	61 EDT/CC 1	Terrier, 1673
Impôts	61 EDT/CC 2 144 EDT/DD	Muances, XVIIIème siècle
Voirie	3	Construction du chemin Tarascon -Saurat-Col de Port, XVIIIème siècle
Enseignement	1 T 565 135 EDT/S	Bâtiments, 1871-1938
Affaires judiciaires	20 135 EDT/S	Police, enseignement, statistique communale, édifices religieux
Affaires judiciaires	15	Police, enseignement, statistique communale, édifices religieux
Incendie	70 EDT Q 9	Secours en faveur des victimes des incendies, 1852
Culte	4 V 15	Travaux aux édifices du culte, 1851-1855
Enseignement	1 T 86	Ecoles primaires, 1881-1926
Administration communale	1 C 61	Affaires communales, 1789
Enseignement	3 T 80	Archives communales, Inspection, 1839-1939
Montagnes	203 EDT/N 1	Procès terrains famille Bergasse, 1830-66
Culte	2 V 20	Rapports entre le clergé, la municipalité et les paroissiens, 1882-1901
Département	7 M 6	
Département	7 M 7	
Département	2 M 58	Elections Municipales, 8-canton de Tarascon
Département	2 M 62	Formation de municipalités
Hygiène et salubrité	8 M 13	Alimentation en eau potable des communes du département, 1913-1922-1930
Hygiène et salubrité	8 M 18	Choléra, 1- 1854-1858, 2- 1884-1923

Bibliographie sur Gourbit, Archives Départementales de l'Ariège

Auteur	Titre	Lieu d'édition	Année	Cote	Editeur
	Coupures de presse			Zf 75	
Duclos	„,VII, 265			8°15	
Duclos	„,VII, 360, Fontaine Sainte			8°15	
	Dénombrement de 1390			8°64	
PASQUIER Félix	Coutumes municipales de Rabat au pays de Foix, 16e -17e siècles		1914-1916	Per 3	BSA
GARRIGOU Félix	Etude comparative hydrogéologique des terrains profonds et superficiels... Le registre d'inquisition de Jacques Fournier	Toulouse	1912	Zo 289	Douladoure-Privat
DUVERNOY Jean		Paris, La Haye Foix	1978	8°1624 Per	
MOULIS Adelin CAZAL Henri- Robert	L'étang d'Artax Ma furie lambertine	Toulouse	1984 1993	399 8°2817	La Gazette Ariégeoise la renaissance
BLAZY Louis	Comment les "gourbitains" défendaient leur curé sous la Terreur, bulletin historique		1939-40	Per 10	

Bibliographie générale sur l'Ariège

PAILHES Claudine (dir), Histoire de Foix et de la Haute Ariège, Privat, Toulouse, 1996

BOUSSIOUX Marcel , histoire de l'Ariège des origines à la veille de la 2^{nde} guerre mondiale, Editions Lacour, Nîmes, 1999

DECOTTIGNIES Sylvie , Les peinture monumentales du XI e au XVII e siecle en Ariège, Collection Images du Patrimoine n°231, 2004

Carte des bâtiments étudiés



En vert les bâtiments publics, en rouge le bâti privé. Manquent la Mairie, l'Ecole et le Moulin.